

Recherches sociographiques



Gilles LADOUCEUR et M. GRANDTNER, *Les terres à reboiser du Québec méridional*

Yves Martin

Volume 2, Number 1, 1961

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/055072ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/055072ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Martin, Y. (1961). Review of [Gilles LADOUCEUR et M. GRANDTNER, *Les terres à reboiser du Québec méridional*]. *Recherches sociographiques*, 2(1), 115–116.
<https://doi.org/10.7202/055072ar>

Gérard HEBERT, s. j., Les Témoins de Jéhovah. Essai critique d'histoire et de doctrine (édition complète), Montréal, Les Editions Bellarmin, 1960, 341 p.

Dans une note liminaire de son ouvrage, le Père Hébert nous dit avoir d'abord songé à un livre populaire sur les Témoins de Jéhovah, afin de renseigner les prêtres et les fidèles qui seraient amenés à entrer en contact avec des membres de cette secte. L'auteur a finalement opté pour un compromis : publier parallèlement une édition populaire de son ouvrage et une autre édition enrichie de notes et d'appendices plus techniques. C'est cette dernière que je voudrais signaler ici.

Dans une première partie, le Père Hébert retrace l'histoire des Témoins; son récit est ordonné en fonction des trois "présidents" successifs, Russell, Rutherford et Knorr. Une seconde partie évoque les principaux thèmes de la doctrine (croyances et moyens de salut). On trouve en appendice, entre autres choses, de copieux tableaux statistiques.

Ce travail ne se donne pas pour un ouvrage de sociologie, mais bien plutôt comme un essai d'apologétique : la seconde partie, en particulier, est axée méthodiquement sur une comparaison constante de la doctrine des Témoins et de la doctrine catholique. Le livre n'en constitue pas moins une fort belle monographie dont l'utilité, pour la sociologie des religions, est incontestable. Il a été élaboré avec beaucoup de précision et une très grande honnêteté. Même la comparaison avec le catholicisme a valeur positive : elle contribue sans doute à mieux faire ressortir l'originalité de la secte. D'ailleurs, l'auteur ne paraît pas ignorer la perspective sociologique : l'analyse critique qu'il présente en appendice du livre de Séguéy sur les sectes protestantes dans la France contemporaine manifeste un discernement très sûr de la perspective sociologique.

Dans ce riche dossier, ce qui, sans doute, intéressera davantage le sociologue, ce sont les pages consacrées aux motifs et aux mobiles qui jouent dans l'adhésion à la secte (pp. 124-130; voir aussi p. 227). Les indications de l'auteur, sur ce point, sont pleines d'intérêt, mais elles sont un peu courtes; de plus, elles semblent s'appliquer à beaucoup de sectes sans qu'on puisse discerner, avec précision, ce qui serait spécifique aux Témoins.

Il est arrivé, au Père Hébert, de publier dans Relations des articles (beaucoup trop brefs) sur d'autres sectes protestantes. Faut-il en déduire que l'auteur nous donnera, dans l'avenir, d'autres monographies semblables à celle qu'il vient de consacrer aux Témoins ? Nous le souhaitons vivement.

Fernand DUMONT

Département de Sociologie et d'Anthropologie,
Université Laval.

Gilles LADOUCEUR et M. GRANDTNER, Les terres à reboiser du Québec méridional, Québec, Université Laval, 1961, 52 p. (Fonds de recherches forestières de l'Université Laval, Bulletin no 4).

Les sociologues et les économistes que préoccupe le problème de l'aménagement du territoire liront avec intérêt cette brève étude, qui présente, de façon succincte mais très claire, les résultats de travaux poursuivis au cours des trois dernières années par des chercheurs attachés au Fonds de recherches forestières de l'Université Laval.

Les directeurs du Fonds expliquent ainsi, dans un texte de présentation, l'objectif de ces travaux :

"Le problème de la mise en valeur des terres dites 'marginales' a déjà retenu l'attention d'organismes publics et privés et fait l'objet, en ces dernières années, de quelques publications [on renvoie, en particulier, à une étude d'Adélarde TREMBLAY, "Le problème des fermes 'marginales'", Agriculture, XVI, 1, janv.-fév. 1959, 20-24]. Il manque toutefois à ces études des données numériques satisfaisantes concernant les superficies occupées par ces terres et leur répartition selon les régions. Or il nous a paru indispensable d'avoir de telles données avant qu'une discussion valable puisse s'engager sur la politique à définir en vue de leur restauration.

C'est afin de combler cette grave lacune que le Fonds de recherches forestières de l'Université Laval a entrepris en 1958 — de sa propre initiative et à ses frais — et terminé en 1960, la prospection préliminaire des terres abandonnées de tout le Québec méridional, à l'exception des régions relativement neuves de l'Abitibi et du Lac-Saint-Jean qui seraient moins affectées que les autres" (p. 5-6).

La prospection a porté sur les 2,230 milles carrés de terres abandonnées que l'on trouve dans le domaine privé de la province. Celui-ci compte au total 35,460 milles carrés, mais 12,000 milles carrés seulement sont en terres défrichées; les terres abandonnées forment donc 18% de la superficie des terres défrichées. Sans peut-être s'expliquer suffisamment là-dessus, les auteurs prennent pour acquis que toutes les terres abandonnées (qu'ils nomment parfois "terres marginales" en donnant à cette expression une signification apparemment différente de celle que lui reconnaissent généralement les économistes agricoles) doivent être considérées comme "terres à reboiser".

Après une vue d'ensemble sur la répartition de ces "terres à reboiser" dans la province, on trouvera une analyse de la localisation, de la qualité et des possibilités de mise en valeur par reboisement des terres abandonnées de chacune des dix-sept "régions économiques" du secteur méridional de la province (régions économiques telles que définies dans : R. BELLEFEUILLE, Les régions économiques, Bureau d'Économie forestière du Québec, 1943, rapport inédit).

Les auteurs soulignent eux-mêmes, à la fin de leur rapport qu'ils ont exposé "un point de vue, le point de vue forestier, en présentant diverses propositions à l'examen de tous les spécialistes de la foresterie, de l'agronomie, de l'économie, et de la sociologie" (p. 49). Il nous semble, pour notre part, que la qualité de leur étude invite à une telle collaboration.

Yves MARTIN

Département de Sociologie et d'Anthropologie,
Université Laval.